



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 14 février 2020

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région** concernant le **Parcours d'intégration accompagné**.

Le développement de dispositifs facilitant l'accueil et l'intégration des demandeurs de protection internationale est un des deux domaines d'action du Plan d'action national d'intégration.

Lancé en 2017, le Parcours d'intégration accompagné (PIA) est un des programmes phares à cet égard. Il s'agit d'un programme d'intégration ciblé spécifiquement aux demandeurs et bénéficiaires de protection internationale. Les deux éléments intégrants du PIA sont l'apprentissage des langues nationales et administratives ainsi que la compréhension du fonctionnement de la vie quotidienne au Luxembourg.

Le parcours est divisé en trois parties, le PIA1, le PIA2 et le PIA3, les deux premières phases étant entrées en vigueur en 2017 et 2018 respectivement. Le lancement de la troisième phase du PIA était planifié pour mars 2018, mais n'a pas encore eu lieu selon nos informations.

Dans le cadre du PIA2, plusieurs ateliers ont été développés et organisés par le Département de l'Intégration (anciennement OLAI) en collaboration avec l'ASTI, Caritas, Croix-Rouge et CEFIS au cours de 2018. Selon le rapport d'activités de 2018 du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, un bilan de ces ateliers aurait dû être établi en 2019.

Dans ce contexte, nous aimerions demander les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

- 1. Combien de personnes ont participé aux deux premières phases du PIA en 2019 ? Combien de fois les différents modules ont-ils été offerts au cours de l'année 2019 ? Quels ateliers thématiques ont-été organisés au cours de l'année 2019?**
- 2. Une évaluation des deux premières phases du PIA, et notamment des ateliers thématiques, a-t-elle été entreprise ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre serait-elle en mesure d'en partager les principales**

**conclusions ? Dans la négative, endéans quel délai cette évaluation sera-t-elle entamée ?**

- 3. Madame la Ministre est-elle en mesure de confirmer que la troisième phase du PIA n'a jusqu'à présent pas été lancée ? Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons et quel est le calendrier probable pour la mise en œuvre de cette troisième phase ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



**Stéphanie Empain**  
Députée



**Djuna Bernard**  
Députée